

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

Arrêté du 30 JAN. 2015

portant nomination des membres du jury pour le troisième concours de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2015

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 3 mars 2010 relatif à l'organisation du troisième concours de recrutement des inspecteurs du travail modifié par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 5 ;

Arrête :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité de membres du jury du 3^{ème} concours de recrutement des inspecteurs du travail, au titre de l'année 2015 :

Monsieur AYMARD Michel

Premier conseiller au tribunal administratif de Melun,
président du jury ;

*Au titre des agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade
de directeur du travail :*

Monsieur Jean LE GAC

Directeur du travail auprès du délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Monsieur Jonathan ENSELLEM

Directeur adjoint du travail à la délégation générale de l'emploi et à la formation

Monsieur Philippe PORTMANN

Directeur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France ;

Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Madame Marie-Anne FIGHERA Attachée principale d'administration de l'Etat, responsable du service des ressources humaines et des finances de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi Pyrénées ;

Monsieur Paulo PINTO Attaché principal d'administration des affaires sociales à la direction générale du travail ;

Au titre des personnalités qualifiées :

Madame Jessy PRETTO Agente contractuelle hors catégorie à la direction générale du travail au ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ;

Monsieur Marc LERAY Inspecteur du travail honoraire ;

Article 2 :

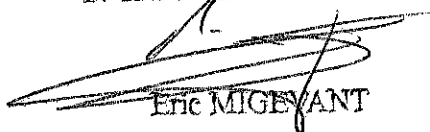
Ce concours est classé dans le groupe II

Article 3 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 JAN. 2015

Le Chef de bureau du recrutement


ERIC MIGEYANT